



Palézieux, le 4 mai 2010

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 16 (extrait)
Présidence : M. Dind, Vice-Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux
Excusé : M. Bays, Syndic

Lors de sa séance du 27 avril 2010,

CFF - Travaux de nuit La Municipalité prend note que les CFF vont procéder à des travaux de nuit, du 3 au 8 mai 2010 sur le tronçon Palézieux-Vauderens.

La Battue - Vandalisme Suite aux actes de vandalisme enregistrés à "La Battue" qui se traduisent par des débris de bouteilles et pour des raisons de sécurité, la Municipalité décide :

- d'interdire la baignade à "La Battue"
- de déposer plainte à la Gendarmerie

Contrôle des bornes hydrantes La Municipalité prend note d'un avis du SIDEHB à la population concernant le contrôle des bornes hydrantes qui sera effectué le 12 mai 2010.

Atelier des enfants - Marché de Noël La Municipalité autorise l'Atelier des enfants à organiser un marché de Noël, le 27 novembre 2010 à la salle polyvalente.

Bancomat BCF - Permis de construire La Municipalité décide de délivrer le permis de construire n° 582 concernant la construction d'un bancomat.

Henchoz François - Construction d'un mur La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser no 508 pour le mur construit sur la parcelle RF 213.

Amiguet Jacques - Travaux de réfection - Stationnement La Municipalité décide d'autoriser M. Amiguet à créer deux places de parc provisoires pour y stationner des véhicules pendant les travaux de réfection de son immeuble. De plus, il sera également autorisé à stationner 3 véhicules sur la « Rue de la Gare » au droit de sa propriété.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



**Décombaz Jean-Claude -
Cheminée**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'habiter suite à l'aménagement d'une cheminée.

**Coquoz Constructions SA -
Nicolas Maillard -
Garages**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 509 pour les huit garages construits sur la parcelle RF 613.

**Restori Renzo -
Pergolas**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser no 565 concernant la construction d'une pergola.

**Amiguet Jacques -
Cabane à outils - Vélux**

La Municipalité décide de délivrer les permis d'utiliser n° 563 et 457 concernant l'aménagement d'une cabane à outils et la pose d'un vélux.

**Zurcher Jean-Daniel et
Louisa -
Cabane de jardin**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 494 pour la cabane aménagée sur la parcelle RF 569.

**Baechler René et Viviane -
Escalier - Marquise -
Modification balcon**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 467 pour l'aménagement d'une marquise, la modification d'un balcon et la construction d'un escalier.

**La Marouette 1 -
Places de stationnement**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 533 concernant la modification des places de stationnement.

**"Palézieux +" -
Concours de dessins**

La Municipalité décide de nommer le jury du concours de dessin organisé au sein de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux soit: Mme Dovat, Municipale, M. Bébox, du bureau 2b, M. Bays, Syndic, Mlle Méan, du bureau Plates-Bandes et M. Alain Zurbuchen.

**Chamot François -
Portakabin**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 542 concernant l'installation d'un portakabin.

**CFF -
P + Rail**

La Municipalité décide de délivrer les permis d'utiliser n° 433 et 519 concernant l'agrandissement du P + Rail.

**Fluid Automation System
Technologies SA -
Agrandissement du parking**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 528 concernant l'agrandissement du parking de l'usine FAS.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



**CFF -
Bike + Rail**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 527 concernant l'agrandissement du parking à vélos des CFF.



**Commune d'Ecoteaux -
Renforcement d'une piste
forestière**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser n° 449 concernant le renforcement d'une piste forestière pour le compte de la Commune d'Ecoteaux.



**Bâtiment « Verger I et II »
- Dénonciation**

Sur dénonciation de la gérance, la Municipalité décide de délivrer une sentence de **fr. 40.-- + fr. 20.--** de frais à une automobiliste qui a stationné son véhicule sur une place louée par un locataire.



**Vélos usagés -
Recyclage**

La Municipalité décide d'informer la population que les vieux vélos peuvent être recyclés pour l'exportation. Le cas échéant, les personnes intéressées peuvent s'adresser au personnel de la déchetterie.



**Parcelle 315 -
Travaux forestiers**

La Municipalité décide de donner son autorisation pour des travaux de débardage et pour le stockage provisoire de bois sur la place sise sur la parcelle 315, près du pont de la Broye à la Route d'Ecoteaux.

**20^{ème} anniversaire du
Jumelage Palézieux -
Vers Pont du Gard**

Dans le cadre de la commémoration du 20^{ème} anniversaire du Jumelage, la Municipalité décide de baptiser la place du village « **Place Vers Pont du Gard** ».

**Passerelle sur la Mionnaz -
Serix**

La Municipalité décide de faire le nécessaire pour sécuriser la parcelle sur la Mionnaz à la hauteur de Serix et d'inscrire son remplacement au budget 2011.

La séance est levée à 22.45 h.

Au nom de la Municipalité

Le Vice -Syndic

Le Secrétaire

Jean-Daniel Dind

Jean-Daniel Graz

